

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Produit : INSPIRER MON PARIS 10%
Fournisseur : AROMAS OF ELEGANCE
Date d'émission : 26/05/2025

RUBRIQUES 1 à 3 : Informations générales et composition

Produit : INSPIRER MON PARIS 10% – Usage : Bougies/Fondants parfumés
Fournisseur : AROMAS OF ELEGANCE
Urgence : BE: 070 245 245 | FR: +33 (0)1 45 42 59 59

Classification CLP : Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 2

Mentions de danger : H317, H411

Conseils de prudence : P101, P102, P103, P273, P302+P352, P332+P313, P391, P501
EUH208 : Contient des allergènes. Peut provoquer une réaction allergique.

Composants principaux :

- 2-Isobutyl-4-methyltetrahydro-2H-pyran-4-ol (florol): Eye Irrit. 2, H319
- Benzyl salicylate: Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 3, H412
- Alpha-Hexylcinnamaldehyde: Aquatic Acute 1, H400 (M=1); Aquatic Chronic 2, H411; Skin Sens. 1B, H317
- Linalool: Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317
- 3,7-Dimethylnona-1,6-dien-3-ol: Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317
- Iso-E Super: Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317
- Helional: Repr. 2, H361; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Sens. 1, H317
- Linalyl acetate: Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317
- Citrus aurantium bergamia peel oil: Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412
- Hydroxycitronellal: Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317
- Cyclopentadecanone (Romanone extra): Aquatic Acute 1, H400 (M=1); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)
- dl-Citronellol: Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317
- Geraniol: Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317
- Geranyl acetate: Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412
- Cashmeran: Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317
- Cyclamen aldehyde: Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412
- Balsams, tolu: STOT RE 2, H373; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317
- p-tert-Butyldihydrocinnamaldehyde: STOT RE 2, H373; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

- Inhalation : Transporter la personne à l'air libre. Garder au repos dans une position confortable pour respirer.
- Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si possible. Continuer à rincer.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, mousse résistant aux alcools, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO \blacksquare).
- Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO \blacksquare), fumées toxiques.
- Équipements de protection : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et une tenue de protection adaptée.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles : Évacuer les personnes à risque. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des équipements de protection individuelle.
- Précautions pour l'environnement : Empêcher toute pénétration dans les égouts ou les cours d'eau.
- Méthodes de nettoyage : Contenir et récupérer le produit répandu avec des matériaux absorbants inertes. Éliminer conformément aux réglementations locales.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

- Manipulation : Utiliser dans des zones bien ventilées. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Stockage : Conserver à l'abri de la lumière, dans un endroit frais et bien ventilé, dans un récipient bien fermé.
- Incompatibilités : Éviter les matériaux oxydants forts.

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle

- Protection des mains : Porter des gants de protection en nitrile ou équivalent.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protection latérale.
- Protection respiratoire : Non requise en utilisation normale. En cas d'exposition prolongée, utiliser un masque adapté.
- Hygiène : Se laver les mains après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

- Aspect : Liquide visqueux ou solide selon formulation
- Couleur : Variable selon formulation
- Odeur : Caractéristique du parfum
- Point éclair : >100°C
- Solubilité : Insoluble dans l'eau, soluble dans les huiles

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

- Stabilité : Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.
- Conditions à éviter : Températures élevées, sources d'ignition.
- Produits de décomposition : Oxydes de carbone, fumées toxiques.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë : Non classé comme dangereux.
- Irritation cutanée : Peut provoquer une irritation ou une allergie cutanée.
- Sensibilisation : Peut provoquer une sensibilisation par contact avec la peau.
- Effets chroniques : Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

- Écotoxicité : Toxique pour les organismes aquatiques, effets à long terme.
- Persistance et dégradabilité : Certaines substances peuvent être persistantes.
- Bioaccumulation : Potentiel de bioaccumulation pour certains composants.
- Mobilité : Non miscible avec l'eau. Peut se disperser dans l'environnement.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

- Méthode d'élimination : Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éliminer conformément aux prescriptions locales.
- Conteneur : Éliminer le récipient vide dans une installation autorisée.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

- UN n° : 3077
- Classe : 9 (Substance dangereuse pour l'environnement)
- Groupe d'emballage : III
- Désignation officielle : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
- Dangers pour l'environnement : Oui

RUBRIQUE 15 : Informations réglementaires

- Réglementation : Conforme au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH).
- Restrictions : Aucune restriction particulière connue à la date de rédaction.

RUBRIQUE 16 : Autres informations

- Texte des mentions de danger (phrases H) :
- H226 : Liquide et vapeurs inflammables
- H302 : Nocif en cas d'ingestion
- H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
- H315 : Provoque une irritation cutanée
- H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
- H318 : Provoque des lésions oculaires graves
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
- H361 : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
- H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées
- H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
- H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
-

- Ces informations sont basées sur l'état actuel des connaissances scientifiques. Elles ne constituent pas une garantie de propriétés spécifiques du produit.